



**PATRIARCAT DE MOSCOU**

Département des relations ecclésiastiques extérieures

## L'archevêque Marchel de Bălți et Fălești a prononcé à l'ONU un discours pour la défense des droits des fidèles de l'Église orthodoxe de Moldavie



UNITED NATIONS  
HUMAN RIGHTS COUNCIL

**Service de communication du DREE, 24.09.2025.** Le 23 septembre 2025, à Genève, lors de la 60e session du conseil des droits de l'homme des Nations unies, l'archevêque Marchel de Bălți et Fălești a prononcé un discours. Il a évoqué le problème des relations entre l'Église orthodoxe de Moldavie et les autorités du pays.

«Nous sommes extrêmement préoccupés par la position des autorités moldaves à l'égard de notre confession. Ainsi, récemment, la présidente de la Moldavie, Maya Sandu, a qualifié sans fondement notre Église d'instrument d'influence de la Fédération de Russie», a déclaré l'archevêque Marchel

En outre, les fidèles sont fouillés très longtemps au passage de la frontière, certains se trouvent bloqués de la sortie du pays. Cela constitue une violation au droit à la liberté de circulation, a souligné l'évêque: « J'ai reçu trois fois une interdiction de quitter le territoire de la Moldavie sans aucune raison ».

Selon le témoignage de l'archevêque Marchel, des tentatives forcées de transfert de paroisses de

L'Église orthodoxe de Moldavie vers une autre juridiction religieuse en Moldavie ont déjà eu lieu . Un procès est en cours sur la saisie de plus de 800 bâtiments de monastères et d'églises.

« Je tiens à rappeler aux autorités moldaves que des paroisses de l'Église orthodoxe russe fonctionnent ouvertement dans tous les pays de l'Union européenne, que la Moldavie espère rejoindre, et que personne n'impose de restriction aux droits des croyants pour leurs liens organisationnels ou canoniques avec l'Église orthodoxe russe. Je demande aux mandataires de l'ONU d'examiner la situation des fidèles de l'Église orthodoxe de Moldavie dans le cadre des plaintes que nous avons déposées auprès des comités spéciaux de l'ONU et de veiller à ce que l'attention diplomatique internationale portée aux problèmes que j'ai décrits change la politique de la Moldavie envers notre Église conformément aux normes internationales de protection des droits de l'homme », a résumé le représentant de l'Église orthodoxe de Moldavie.

L'archevêque Marchel est intervenu en présence des membres du conseil des droits de l'homme de l'ONU, ainsi que des délégations des États membres de l'ONU et des représentants d'organisations internationales.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/93588/>